

Un Fonds pour la revalorisation de notre action sanitaire et sociale

Si tôt décidé, et déjà à l'œuvre. Le Fonds d'Action Sanitaire et Sociale (FASS) vient de se doter de ses membres, dira-t-on précurseurs. L'installation desdits membres, par le Secrétaire Général, M. Arsène Lessy Mouckandja a eu lieu le 05 février 2016, dans la salle du Conseil d'Administration, sous la conduite de Monsieur le Directeur Général, Dr. Désiré Lasségué.



Le DG précisant les attentes et les missions du FASS

circunstancielle du Gérant.

M. Arsène Lessy Mouckandja a centré ses propos sur le cadre légal de la mise en place de ce nouvel organe. Il a notamment rappelé la **décision n°0001-15/DG-DL du 03 février 2016** qui le crée, en conformité des **dispositions de la loi 6/75 du 25 novembre 1975, portant Code de Sécurité Sociale, en son article 98**. Aussi, a-t-il salué l'action du Dr Lasségué qui a insufflé une nouvelle vision managériale à la CNSS, conduisant à la réalisation de nombreux chantiers tels que le réaménagement et la modernisation du Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR), l'ouverture des Agences et des Centres Médicaux à l'intérieur du pays, la création du Réseau de Dispensation de Médicaments, etc. Le FASS dont le socle est l'action sanitaire et

sociale vient s'ajouter à cette liste.

Après avoir félicité les promus pour la confiance méritée, le Secrétaire Général a terminé son propos sur une note d'optimisme quant à la capacité de ces derniers à relever ce nouveau défi, tant celle-ci tient de la compétence et de l'expérience des uns et des autres dans le domaine sanitaire et social.

Revenant subtilement sur les dispositions légales qui prévoient la création de ce fonds, le Directeur Général s'est focalisé à expliquer aux promus le défi à relever. Il s'agit de faire fonctionner cet organe, sachant qu'à l'échelle nationale, la demande en prestations sanitaire et sociale est en croissance. Mieux, il est question de continuer à offrir aux assurés un service de qualité dans ce sens.

Le Dr Lasségué, par ailleurs Président du Conseil de Gestion du FASS, a donc encouragé le Gérant et les autres membres, à trouver les méthodes et les moyens de gestion du Fonds. Ce d'autant plus que « **c'est un centre de production, un centre de recette, un centre de profit** » a-t-il signifié en conclusion.

La dernière intervention qui a laissé place aux installations proprement dites, a été celle du Dr Michel Edgar Ndong Assapi. Il a transmis au Directeur Général, la « **profonde gratitude** » des premiers administrateurs du FASS pour la confiance dont ils ont bénéficié.

Enfin, au nom, de tous ses promotionnaires, il s'est engagé à la faire fonctionner de façon efficiente, conformément aux exigences de gouvernance édictées à travers la vision « **CNSS new age** ».

Les membres du FASS



1



2



3



4



5



6



7

1. Dr Michel Edgar Ndong Assapi: Gérant du FASS

2. Dr Firmine Badjina Moudouma: Médecin Conseil National en charge des AT/MP et du SMUR

3. Dr Myriam Malekou épse Tchameni: Coordonnateur RDM

4. M. Serge Mesmin Mbele: Coordonnateur EVASAN

5. Dr Julien Makaya: Coordonnateur des CMS/CASS

6. Dr Bernadette Yoba: Coordonnateur Action Sociale

7. Mme Mekui Ondo Ella: Gestionnaire Comptable et Financier